

BULLETIN

MUNICIPAL

2012



Mazerolles

Le mot du Maire

Madame, mademoiselle, monsieur, chers concitoyens,

2011 a été une année de lutte contre l'Etat, dont son représentant local, Monsieur le Préfet, voulait à tout prix nous regrouper avec les 37 communes de la Communauté de Communes du Montmorillonais, ce qui aurait abouti à une gigantesque intercommunalité composée de 47 communes.

La bonne nouvelle est tombée fin novembre. Nous restons dans le cadre actuel, tout en intégrant Civaux, ce qui donnera un périmètre correspondant au canton.

Parallèlement, la Communauté de Communes du Lussacois (CCL) restera une entité du pays Montmorillonais.

Comme en 2011, les projets de LGV Poitiers-Limoges et de mise à 2x2 voies de la RN 147 sont toujours d'actualité, mais n'avancent malheureusement pas à la même vitesse.

Nous pouvons nous enorgueillir de l'arrivée sur notre commune de l'entreprise Eco & Mobilité qui redonne vie aux bâtiments de l'ancienne ébénisterie en y construisant des véhicules électriques. Cette installation est une excellente nouvelle en cette période de crise qui s'amplifie.

Une révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) va être lancée afin de pouvoir permettre la réalisation d'une zone à urbaniser sur les terrains de la réserve foncière créée au cours de l'année écoulée.

Pour l'année qui vient, et, malheureusement, certainement pour celles qui suivront, la commune ne pourra se permettre de programmer des investissements lourds car les organismes bancaires ne suivent plus les collectivités, ou alors à des taux d'emprunt trop importants.

L'année 2012 sera importante pour nous tous car elle verra se dérouler les élections présidentielle (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin).

Il est très important que chacun de vous se sente concerné et fasse son devoir de citoyen en venant voter.

Permettez-moi de souhaiter que 2012 soit pour vous tous une année de bonheur, de santé et de prospérité, particulièrement pour ceux que la vie éprouve moralement ou physiquement.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2012.

Jackie PERAULT
Maire

L'école

L'école de Mazerolles se compose d'une maternelle et d'une primaire et est restée longtemps à 2 classes. Mais, depuis la rentrée de 2009 elle est passée à 3 classes.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a décidé la création du groupe scolaire par extension de l'école maternelle existante ainsi que la mise aux normes de l'ensemble des locaux scolaires. Il a été prévu dans ces nouveaux locaux, la création de deux salles de classe d'environ 60 m², d'un espace informatique, des sanitaires aux normes handicapés, accessibles de l'intérieur mais aussi de l'extérieur, une salle des maîtres, un hall d'entrée, des rampes d'accès pour les personnes handicapées ainsi qu'une chaufferie.

Ce qui amenait à construire environ 330 m² de surface utile. De plus, pour ce projet, il a été décidé que les matériaux mis en œuvre seraient vertueux sur le plan environnemental, et sans composé organique volatil (COV).

C'est dans ces conditions que ces nouveaux locaux scolaires ont été réalisés en ossature bois, avec bardage bois ou zinc selon la localisation.

Les sanitaires ont été refaits entièrement.

Il a été construit à part un local chaufferie, réalisé en maçonnerie, et la mise en service d'une chaudière alimentée en granulés de bois.

L'éclairage des locaux respecte une consommation économique. Il se met en fonctionnement suivant l'activité des locaux.

Il y eut plusieurs phases dans ce projet:

- tout d'abord la démolition des anciens parkings, du garage, de la chaufferie, du dortoir et des toilettes de la cour de l'école.
- le terrassement qui a révélé des surprises ayant conduit le chantier à s'adapter. Les tuyauteries, canalisations, ou autre fosse ont eu pour conséquence un retard sur le planning du chantier.
- les fondations et les réservations des différents réseaux, commencées en juillet, reprirent à la fin des vacances d'été.
- la mise en place des murs, livrés en éléments préfabriqués, et de la charpente, se fait à l'aide d'une grue, en deux jours.
- viennent ensuite la réalisation de la couverture, de l'étanchéité, du bardage, pour finir par les aménagements intérieurs.

Les travaux ont donc commencé le 06 mai 2010 et se sont terminés le 30 juin 2011



L'école , le mot des enseignantes

Depuis la rentrée scolaire 2011, les élèves des cycles 2 et 3 sont installés dans de nouveaux locaux, en structure bois.

Les deux nouvelles classes sont plus spacieuses et très lumineuses.

Nous apprécions de ne plus avoir à sortir dans la cour pour passer d'une classe à l'autre. Cette proximité facilite la communication, les temps d'échanges entre les différentes classes. Cela permet en particulier aux élèves de grande section maternelle d'être plus autonomes lors de leurs déplacements, puisqu'ils ont cours deux matinées par semaine dans la classe de cycle 2.

Les locaux sont confortables, les deux classes sont équipées d'un vidéoprojecteur fixé au plafond ainsi que d'ordinateurs à demeure (des portables pour les cycles 3).

Les fenêtres ne s'ouvrent pas car le bâtiment est équipé d'une ventilation permettant un renouvellement d'air constant.

Nous disposons maintenant d'une salle des maîtres où sont stockés les consommables, les ouvrages pédagogiques ainsi que le photocopieur. Dans cette salle se déroulent également les conseils des maîtres, les séances de travail des enseignants du réseau d'aide avec les élèves en difficulté ou bien encore, comme récemment, les visites médicales. Peu à peu les petits soucis inhérents à toute installation dans de nouveaux locaux se règlent.

La sortie de classe a par exemple été sécurisée par des tracés jaunes sur les trottoirs, rappelant ainsi que le plan Vigipirate est toujours d'actualité et surtout permettant aux enfants de traverser en ayant une bonne visibilité.

Le mot des élèves :

Voici pêle-mêle quelques remarques enthousiastes émises par les enfants :

"Notre école, elle est très jolie, de l'extérieur elle a plusieurs couleurs, on la voit de loin... les nouveaux locaux ressemblent à un bateau... dehors dans la cour les toilettes sont mieux qu'avant, même si on doit faire la queue...il y a de l'espace...les couloirs sont très larges avec des escaliers... il y a un passage pour nous et un pour les personnes en fauteuil roulant... j'aime bien les lumières qui s'allument toutes seules dans les couloirs... on peut accéder à la classe des petits sans passer dehors ... les classes sont bien, grandes et faciles d'accès... ma classe est très grande, ça résonne quand on récite la poésie... dans la classe les murs orange sont beaux... les fenêtres sont grandes...on peut voir le châtaignier dehors...et parfois l'écureuil..."

Ainsi, dans ces nouveaux locaux, les élèves bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage.



Le chantier loisir

Pour la première fois, la commune de Mazerolles a souhaité mettre en place un chantier loisir en partenariat avec la MJC21 de Lussac. Dix huit jeunes se sont inscrits pour y participer. Ils eurent comme mission de remettre en état les jeux qui se trouvent dans le parc de la salle des fêtes durant la première semaine de juillet et la deuxième semaine d'août. En contrepartie de leur travail pour notre commune, ils se sont vu offrir 3 jours d'activités sportives au Centre de Plein Air de Lathus.

Ce fort taux de participation de nos jeunes nous encourage à poursuivre et à réfléchir sur d'autres propositions pour l'année prochaine.



Le goûter des aînés

Cette année, pour remplacer le traditionnel repas offert par le CCAS de la commune, le maire Jackie PERAULT et son équipe municipale ont proposé un goûter animé par des artistes.

Le duo « Double Voix » a contribué merveilleusement à la réussite de cet après midi.

Autour des tables décorées aux couleurs de l'automne et garnies de pâtisseries et confiseries étaient réunis 98 convives aînés, amis et membres du conseil.

A l'occasion de la remise de présents par Christiane et Frédéric, l'assemblée a salué les doyens des aînés, Jacqueline LEGOUET et Paul RAT.

Durant 2h30, les interprétations du couple chanteur et musicien nous entraînèrent à travers le monde de la danse et le répertoire varié de la chanson française et étrangère. Les valse, tangos et pasos firent danser.

Les mélodies connues de Ferrat, Bécaud, Bruel et bien d'autres, furent reprises en chœur par la salle avec plaisir.

Certains participants furent même invités à prendre le micro pour raconter une histoire ou accompagner les artistes.

A l'issue de l'après midi, chaque aîné reçut un colis à emporter pour prolonger ce bon moment. Les membres du CCAS se chargèrent de remettre ces présents aux personnes qui n'avaient pu partager cette animation.



Cérémonie des vœux

Cette traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulait le dimanche 9 janvier était empreinte de tristesse après le décès survenu la veille d'une figure locale, Jean Diedrich, à qui le dernier bulletin municipal avait consacré deux pages et auquel le Maire rendit hommage avant de remercier toutes les personnes présentes, parmi lesquelles nous notons le Capitaine Enjalbert et le Lieutenant Berger, de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Arlaud et Laurent Ganot, du corps des Sapeurs-pompiers de Lussac, Thierry Mesmin, Conseiller Général, maire de Persac et Madame, Annie

Lagrange, maire de Lussac-les-Châteaux, Hervé Jaspard, maire de Civaux et madame, ainsi que M. et Mme Jean-Louis Tartarin, président des établissements bien connus sur notre territoire.

Dans son discours, le maire fit le bilan de l'année écoulée, avec, en particulier, les travaux d'extension de l'école et évoqua les projets pour 2011. Projets raisonnables, étant donné le flou sur les finances dû à la suppression de la taxe professionnelle.



Meulan, 300 moutons au cœur de la ville

Meulan, vous connaissez maintenant cette petite ville des Yvelines, située sur les boucles de Seine, à quelques 35 kilomètres en aval de notre capitale.

Meulan, qui le 9 mai 2010 (voir notre précédent bulletin), nous avait conviés à participer aux manifestations au cours desquelles une rue fut baptisée "Rue du 8 mai 1945 - Rue Mazerolles". Meulan, que nous avons invité à venir découvrir notre commune.

Ce vœu s'est concrétisé le 3 juin de ce printemps, jour où nous avons, élus et habitants de Mazerolles, eu le plaisir d'accueillir M. Guy Poirier, maire, accompagné d'une partie de son conseil municipal. La météo, favorable ce jour-là, a permis à notre maire, assisté de Béatrice Guyonnet (animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays Montmorillonnais), de présenter aux Meulanais notre campagne, ses villages, de découvrir notre patrimoine, notre passé, notre activité économique.

Pour conclure cette journée, nous avons partagé le déjeuner et le dîner avec nos invités, de nombreux échanges et conversations se sont engagés, facilités par l'ambiance particulièrement conviviale de cette journée.

A retenir les interventions des maires :

- Guy Poirier, pour Meulan, qui nous a offert au nom de sa commune, une magnifique affiche que vous pouvez désormais découvrir à la mairie, et qui nous a aimablement invités au festival des fromages de Meulan.

- Jackie Pérault, pour Mazerolles, qui a fait remettre un cadeau souvenir à chacun de nos invités.

Et ce projet de parc animalier sur le site du Paradis à Meulan, suscité par la vue de celui, bien modeste, de notre salle des fêtes. Il paraît même qu'un âne du Poitou pourrait devenir résident du Paradis de Meulan...

Le Festival des fromages à Meulan, pourquoi ? Est-ce une région productrice ? Non. Une particularité locale ? Non. Ne cherchez pas. Le maire souhaitait dynamiser l'animation de sa ville par un original événement. Il a eu cette idée, reprise et soutenue par son conseil : un festival du fromage.

Il n'y a pas de fromage à Meulan, mais des quatre coins de l'Hexagone les producteurs vont venir exposer et vendre leurs produits.

Le festival se déroule sur deux journées (8 et 9 octobre) :

- 22h d'animations ;
- 3 espaces-jeux enfants ;
- une soirée cabaret ;
- et le clou : 300 moutons en transhumance au cœur de la ville.

Imaginez les rues de la ville en partie occupée par des centaines de stands où vous pouvez flâner, déguster, et acheter vins et fromages de nos régions productrices !

Nous étions une trentaine de Mazerollais ce dimanche 9 août, à nous plonger dans cette atmosphère festive aux effluves de maroilles, munster et livarot. Malgré tout le travail que nécessite cette impressionnante manifestation où le public abonde, nos amis de Meulan, M. le maire et ses collaborateurs, nous ont offert le déjeuner, pris en leur compagnie dans une salle de la mairie.

Bilan de cette journée : beaucoup de fatigue, mais une certitude : chaque rencontre resserre encore plus étroitement les liens d'amitié qui historiquement se sont tissés entre Meulan et Mazerolles.

Meulan, 300 moutons au cœur de la ville



Réalisations

La voirie

Cette année a vu la remise en état des chemins de La Dorlière et des Hybaudières par les employés communaux ainsi que la réfection complète de la route des Logettes par les équipes de la CCL qui ont également réalisés d'importants travaux d'aménagement à La Chaffaudrie, avec installation de bordures, de caniveaux et la réalisation d'enrobés.



La réserve foncière

L'achat de terrains par la commune permettant d'envisager une zone à urbaniser, différents bureaux d'étude ont été rencontrés afin de proposer un plan d'aménagement cohérent de cette zone.

Parallèlement, le Conseil Municipal a lancé une révision du Plan Local d'Urbanisme, afin de définir le règlement des zones constructibles.

Salle des fêtes

Le conseil municipal a souhaité acheter 15 tables rondes et 150 chaises afin de répondre aux demandes des utilisateurs, et faire vitrifier le parquet afin de le protéger et de faciliter son entretien.

Le pigeonnier

Au bout de l'impasse de la Maigne, à Loubressac, se dressent les ruines de ce qui fût un important pigeonnier.

Au décès de Mme Beillevaire, propriétaire des lieux, sa fille, Mme Xynos, qui vit en Grèce, a accepté d'en faire don à la commune, à condition que celle-ci s'engage à ne jamais vendre et à faire les travaux nécessaires à son maintien en l'état actuel.

Des travaux de protection de l'emprise, qui comporte quelques dangers avec la présence d'un puits et d'un souterrain, vont débuté. Les travaux de préservation des ruines seront programmés ultérieurement, afin de rendre les lieux aptes à accueillir les visiteurs.

Economie

Eco&Mobilité

Ce fut une agréable surprise d'apprendre que l'entreprise Eco & Mobilité, fabricant de voitures électriques, s'installait sur notre commune, dans les locaux de l'ancienne ébénisterie Bargue.

Cette arrivée, en plus de faire revivre des bâtiments désertés, amène une quarantaine d'emplois sur notre commune, ce qui, dans un contexte économique délicat, n'est pas négligeable.

Tous nos vœux les accompagnent en espérant que cette installation devienne pérenne.

Projets

L'aménagement du cimetière

Chaque année en cette période de Toussaint, mais aussi avant les Rameaux, les employés communaux effectuent un minutieux entretien de notre cimetière.

Comme toutes les personnes qui viennent se recueillir et fleurir les tombes de leurs parents ou amis, vous appréciez la propreté et la quiétude de ces lieux.

Notre commune a déjà, il y a quelques années, financé certains aménagements, comme la création d'allées, de lieu du souvenir, du columbarium ainsi que quelques plantations d'arbres.

Depuis, la végétation s'est développée, mais insuffisamment pour agrémenter et briser la monotonie des surfaces non utilisées.

C'est pourquoi notre Conseil Municipal, après consultation, a retenu la proposition d'aménagements paysagers de J.L Fradet de Pouzioux, pour un montant de 8 400 euros.

Le descriptif prévoit la plantation d'arbres, d'arbustes nains à fleurs et des semis de graminées; l'ensemble arrosé par micro irrigation.

Mazerolles a la chance de posséder une surface de terrain importante, léguée par Monsieur Duguet, ce qui permet, si besoin, d'agrandir sans contrainte notre cimetière. Les travaux qui y seront réalisés à la fin de cette année et se poursuivront au printemps 2012 amélioreront ce précieux patrimoine.

Voirie

Le conseil municipal prévoit l'achat d'un terrain à Chanteloup afin de pouvoir réaliser en 2013 l'assainissement collectif de ce village.

Les trottoirs devraient être aménagés :

- pose de bordures et de caniveaux route du Bergault, de la route de Bouresse au lavoir.
- pose de bordures route de Civaux, le long des constructions existantes
- deuxième phase de l'aménagement des trottoirs de la cité de la Croix Saint Claud

La réfection du chemin des Bœufs sera faite par les employés communaux.

Infos

Bruits

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée (arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007) :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Un bruit vous gêne ?

Quelle que soit son origine, privilégiez dans tous les cas une démarche amiable.

Cyclisme

Le dimanche 10 juillet, le Gouex Sportif Cycliste organisait deux épreuves cyclistes à Mazerolles.

A partir de 13h30, la 7^{ème} édition du parcours de l'avenir permit à de nombreux enfants, dont certains très jeunes, de découvrir le cyclisme en faisant un circuit dans Mazerolles, accompagnés de coureurs adultes.

Ensuite, la 2^{ème} édition de la Ronde des Communes du Lussacois, course UFOLEP toutes catégories, offrit aux nombreux spectateurs présents tout au long du circuit un spectacle de qualité.

Lundi 18 juillet, Mazerolles était la ville départ de la 5^{ème} Etoile d'Or "Centre Presse-Nouvelle République" d'où se sont élancés les 199 engagés de cette épreuve qui allait les emmener au Blanc, au bout de 182 km.

Toute la matinée, les visiteurs-spectateurs ont pu se rendre compte de l'importance de la logistique à mettre en place pour une telle manifestation. Ils ont pu également côtoyer les équipes cyclistes engagées et admirer la caravane.

Si vous souhaitez retrouver la vidéo réalisée à cette occasion, elle est disponible à l'adresse suivante :

www.velovideo.pro/videos.html



Téléthon

La 25^e édition du Téléthon a bien débuté le vendredi 2 décembre par un lâcher de ballons avec les enfants de l'école de Mazerolles, sous un beau ciel bleu, où nous avons pu voir les ballons de toutes les couleurs s'envoler bien haut au dessus des têtes ravies des enfants.

Ensuite, le traditionnel chocolat chaud offert par l'APE fut servi avec crêpes et gâteaux vendus au bénéfice du Téléthon, et préparés par les membres de l'APE et de la Communauté Locale.

Le samedi 3, nous avons accueilli les randonneurs pédestres et cyclistes qui avaient bravé les intempéries, et, l'après-midi, de nombreux enfants ont assisté avec joie au spectacle de Noël, offert par les Amis de Mazerolles.

Enfin, le soir, après l'apéritif offert par la municipalité, 90 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur autour d'une tartiflette géante préparée dans la salle devant les convives.

Grâce à la bonne participation de tous, nous avons pu récolter 1 126,70 €, montant très honorable.

Merci encore aux associations et aux bénévoles ayant répondu présent.

La coordinatrice, Isabelle Hoppeler



L'A.C.C.A.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Mazerolles comporte une trentaine de chasseurs qui vous invitent à leur repas dansant du samedi 20 mars 2012, au ball-trap des 18 et 19 août 2012 et à la choucroute du samedi 24 novembre 2012.

Le bureau est composé comme suit :

Président : M. Kléber CLEMENT

Trésorier: M. Jean-Claude BABIN

Secrétaire : M. Thierry CERCLET

Membres : J. MAUPIN, P. DESVIGNES, M. PIFFETEAU, T. CLEMENT, G. MAZUELAS, C. GLAIN

Les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux et vous attendent nombreux à leurs manifestations.

Nuit romane

Mardi 28 août, plus de 400 personnes sont venues assister à la Nuit Romane, organisée en partenariat avec la Région et le Pays d'Art et d'Histoire.

Dès 19h30, deux expositions attendaient le public :

A la salle polyvalente, "Le Pays Montmorillonnais, terre de transition et de contrastes"

A l'église Saint-Romain, "Images de la femme dans l'art roman en Poitou-Charentes", avec visite commentée de l'église et animations autour de l'art roman.

A 21h 15 commença la soirée avec une déambulation artistique partant de la salle polyvalente pour arriver devant l'église en empruntant le chemin de la Croix Saint Claud.

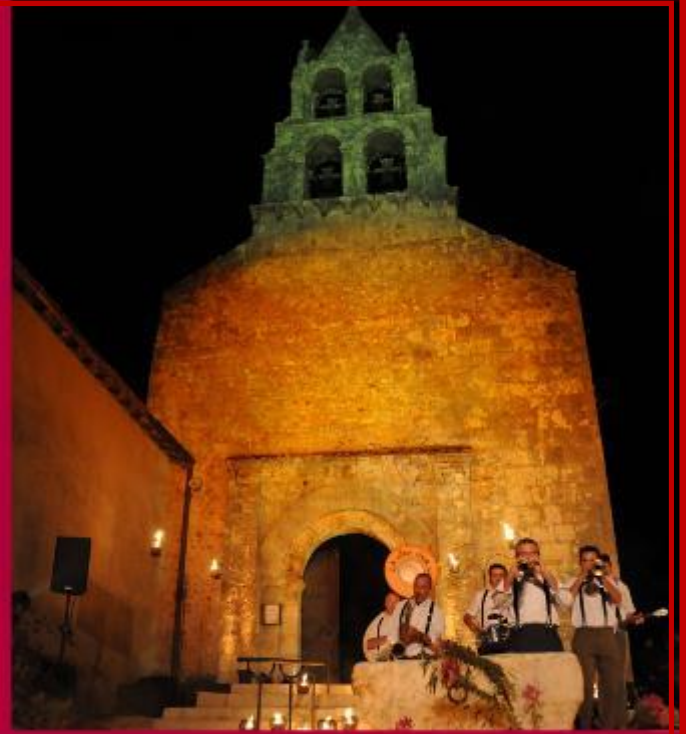
Accompagnée musicalement tout au long du parcours par la fanfare de la Clique sur Mer, la Compagnie Aire de Cirque nous proposa trois superbes prestations :

tout d'abord, dans le parc à proximité de la salle polyvalente, un "mât-chiniste", acrobate plein d'humour se servant d'un mât chinois comme d'un ascenseur, puis, au bas du chemin, dans le pré gentiment prêté par M. Butler, une trapéziste accompagnée d'un musicien émerveilla par sa grâce et, sur le parvis de l'église, des jongleurs de feu accompagnés d'un étrange insecte enchantèrent le public.

La fanfare prit ensuite le relais, engendrant les éclats de rire, et accompagnant les spectateurs jusqu'à la salle polyvalente où tous apprécièrent le moment convivial servi à l'extérieur dans la douceur de cette nuit d'été.



Nuit romane



Le Comité des fêtes de Mazerolles

Le loto :

115 joueurs ont participé à ce loto dont des fidèles de la première heure. De nombreux lots récompensaient les joueurs

Le prochain rendez vous est fixé le 18 février 2012.

La Randonnée :

La randonnée pédestre organisée le 15 mai a rassemblé 130 marcheurs. Le beau temps était au rendez-vous. Deux circuits différents de l'année précédente étaient proposés, l'un de 12km, le plus long de 18km. A mi-parcours, un casse-croûte et des boissons ont été servis à la ferme du lieu dit Fontrapé sous le hangar mis à notre disposition par Michel.

A l'issue de la marche un apéritif était offert, suivi d'un repas pour une cinquantaine de convives avec au menu bœuf Bourguignon préparé par Patrice et Katia.

Nous vous donnons rendez-vous le 13 mai 2012 pour une nouvelle randonnée avec des circuits différents.

Le bureau est composé comme suit :

Le président : M. Christian GUERIN

Vice-président: M^{me} Dominique TOISON

Trésorier: M. Henri FOURNIER

Secrétaire : M. Gilles BRUGIER

La Fête Champêtre :

Les stands, structures gonflables, tir à la carabine, ont animé la fête dès 15h pour la joie des petits et des grands. A 17h, la Fanfare Electrique rythma ce début de soirée de façon énergique et burlesque. Les 6 musiciens (4 guitares, 2 basses) reprenant des morceaux variés passant par des classiques comme "Les cornichons" de Nino Ferrer ou des musiques de film comme celle de James Bond.

Vers 20h, un repas ,avec cette année au menu du poulet basquaise, fut servi à 168 convives. L'ambiance était assurée par SYLVAIN à l'orgue de barbarie.

La nuit tombée, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel de Mazerolles et a été très apprécié des spectateurs.

Cette journée s'est clôturée par le bal animé par un disc jockey.

Le concert de Pascal PEROTEAU :

Le samedi 22 octobre, accompagné de son quartet. Pascal Peroteau nous proposa un concert-spectacle décapant, passant de la nostalgie au burlesque, des coups de gueule aux éclats de rire, au gré des chansons.

Concert financé avec la participation du Conseil Général de la Vienne, de la commune et du Comité des fêtes

**La Fête Champêtre 2012 est programmée
le 21 juillet 2012.**

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux et vous attendent nombreux lors des futures manifestations.

Le Comité des fêtes de Mazerolles



Le Club des Aînés de Mazerolles

Ces années passent et nous restons tous des fidèles de notre club malgré les disparitions que nous avons tous pleurées.

Nous nous réunissons tous les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois pour nous retrouver dans la salle Marthe Etève, jouer à la belote et autres jeux de société, appréciant le goûter, les gâteaux et boissons au goût de chacun.

Courant avril, un repas anniversaire du club le midi, un repas de clôture de fin de saison le quatrième jeudi de juin nous réunissent avant la mi-décembre pour fêter ensemble la prochaine année avant Noël.

Nous souhaitons pouvoir accueillir de nouveaux adhérents qui puissent s'associer avec nos fidèles anciens à notre activité et toute notre convivialité. Nous ne sommes pas des "croulants" mais au contraire des aînés actifs.

Début septembre un concours de belote nous permet de financer une partie du repas de fin d'année et nous allons peut-être envisager un second dans le cours de l'année.

Venez nous rejoindre, nous savons participer au Téléthon, ce qui prouve à tous que nous sommes actifs.



Le bureau est composé comme suit :

Le président : M. Pierre PAPILLON

Le trésorier : M. Roland COMBEAUD

La secrétaire : Mme Marie-Claude MASSE

Vice-président : M. Jacques VERGIER

Trésoriers adjoints : Mme Lyliane VERGIER
et M. Georges BAILLY

Secrétaires adjointes : Mme Henriette LONGNON et Mme Mauricette AUZANNEAU



Les responsables et les adhérents du Club des Aînés de Mazerolles vous adressent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

L'Association de Parents d'Elèves

Une nouvelle année commence, faisons le bilan de l'année précédente et laissez-nous vous présenter celle à venir.

Pour l'année scolaire 2010-2011, nous avons organisé plusieurs manifestations :

Loto :

comme toutes ces dernières années, beaucoup d'habitants de notre commune étaient au rendez-vous et nous les en remercions.

Poker :

nous remercions l'association du Foot de Mazerolles pour leur aide à l'organisation de cette soirée.

Voyage à Eurodisney :

nous voulions faire découvrir aux enfants le parc sous la neige : mission accomplie.

Brocante :

nous avons tenu un stand où la vente de gâteaux et de boissons chaudes a très bien fonctionné et nous pensons réitérer l'expérience cette année.

Cette année, nous avons une nouvelle équipe pleine de dynamisme qui compte sur une forte mobilisation des parents. En effet, nous voulons organiser plusieurs manifestations en vue d'un voyage scolaire prévu par les maîtresses de notre école. Nous voudrions pouvoir augmenter notre dotation annuelle à la coopérative scolaire, mais cela dépendra du succès de ces manifestations.

Nous tenons également à remercier l'association du Foot de Mazerolles qui nous a fait un don exceptionnel cette année.

Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Pascale TRICHARD

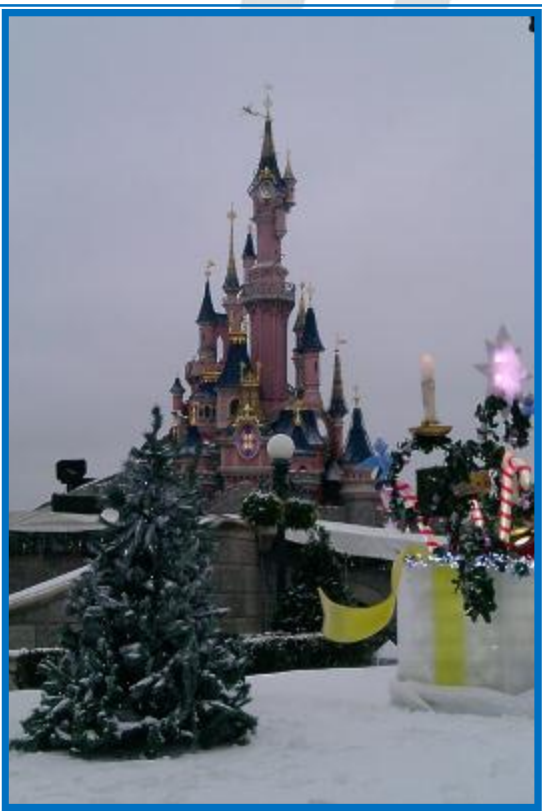
Vice Présidente : Sandrine FUENTES

Trésorier : Christophe GUTHOERL

Trésorier adjoint : David PINOT

Secrétaire : Laetitia BERLEAU

Secrétaire adjointe : Morgan CHARUAU



*L'ensemble de l'APE de Mazerolles vous souhaite une heureuse
année 2012.*

L'Association Sportive de Mazerolles

Ayant raté de peu la montée en quatrième division pour l'équipe 1 et le titre de champion de sixième division pour l'équipe 2 la saison passée, l'Association Sportive de Mazerolles essaiera de faire encore mieux cette saison.

Pour avoir les moyens de ses ambitions, et progresser toujours plus, le club a recruté un entraîneur en la personne d'Yvon Josse, qui arrive de Lussac-les-Châteaux avec toute son expérience et sa connaissance du football.

Avec un staff renforcé, quelques nouveaux joueurs et une ambiance toujours conviviale, le club espère gravir un échelon dans la hiérarchie locale et aller le plus loin possible en coupe.

L'année 2011 a également été marquée par le recul pris par l'emblématique président Claude Beaubert, qui a tant fait pour le club de son village.

Des travaux ont également été entrepris par la mairie pour améliorer le quotidien des joueurs.

Le club organise régulièrement des soirées "poker" et est à la recherche d'un arbitre, mais également de nouveaux joueurs qui voudraient participer à l'aventure, ainsi que de bénévoles pour renforcer le bureau.

Nous espérons vous voir nombreux au stade Pierre Bordier pour venir nous encourager !

Contact au sein de l'association : Christophe Guillet (secrétaire : 09 51 11 46 23)



Le bureau se compose comme suit :

Président : M. Jean-François DIEDRICH

Vice-président : M. Philippe DESMAZIERES

Secrétaire : M. Christophe GUILLET

Secrétaire adjoint : Mme Christelle GUILLET

Trésorier : M. Matthieu KAZMIERCZAK

Trésorier adjoint : M. Gaël GIRAUD

Les dirigeants et les joueurs de l'Association Sportive de Mazerolles vous adressent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Les Amis de Mazerolles

"Les Amis de Mazerolles" est une jeune association qui a vu le jour en 2010, pour organiser la Brocante de Printemps.

Cette brocante est un temps forts de l'animation de notre commune et est déjà bien connue de nombreux chineurs de notre département et des départements limitrophes.

Cette année, nous avons aussi créé un festival de musique : "Mazeroll'and Rock". Lors de cette première édition, 4 concerts ont été donnés par de jeunes talents de notre région.

Nous espérons qu'il deviendra un événement culturel incontournable de notre canton.

Voici quelques dates à retenir en cette année 2012 :

Le dimanche 1er avril : Brocante de Printemps

Le samedi 30 juin : festival Mazeroll'and Rock

Toutes les personnes sont les bienvenus pour participer à l'animation de notre commune donc, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Mme RICHARD Géraldine

Trésorière : Mme FOURNIER Véronique

Secrétaire : Mme GUILLET Christelle



Bonne année 2012 à tous

La communauté Locale de Mazerolles

Le père Jean-François PLANTUREUX et les membres de la Communauté Locale vous offrent leurs vœux les meilleurs en cette nouvelle année

2011 fut l'année du renouvellement des membres de l'équipe de base de la Communauté locale.

Cette nouvelle équipe d'animation a été installée le 18 décembre par Le Père Gérard Mouchard, Vicaire Général.

Cette année, en plus des temps forts de l'année liturgique, nous avons eu à Mazerolles :

L'Épiphanie et le partage de la galette des Rois.

Le temps de Carême et la soirée "Bol de Riz".

Le jeudi Saint

Les équipes de la Charité des communautés locales ont préparé un goûter à la Salle Polyvalente de Mazerolles.

A la suite de ce repas, la messe communautaire a été célébrée dans l'église de Mazerolles à 20h00.

La petite église Saint Romain était comble pour ce jeudi saint.

La rencontre conférence sur les maladies neurodégénératives.

Deux professeurs du CHU de Poitiers ainsi que la directrice de L'EPAD de Civaux ont présenté l'évolution et les progrès, mais surtout l'accompagnement des familles et des proches, pour vivre ensemble ce parcours dans la dignité de chacun d'entre nous. Un débat a suivi, ce qui a permis à toutes les familles de poser leurs questions ou d'exposer leurs inquiétudes.

Mois de Marie et Le rosaire :

C'est un temps consacré à Marie, que l'équipe de prière de Mazerolles a proposé en mai et en octobre.

Le temps de l'avant- Noël

La communauté a proposé aux enfants de Mazerolles de venir vivre le temps de l'avent en préparant, le samedi 17 décembre, la crèche de **Noël** et l'éveil à la foi qui a permis aux enfants de construire la crèche dans l'église.

Cette année 2011 à été riche en événements heureux, mariages et baptêmes, mais aussi plus triste pour les décès. Nous avons accueilli et accompagné au mieux toutes ces familles et notre petit église a été ouverte pour tous.

L'équipe de base :

Délégué: Frédéric HAYRAULT

Trésorière : Françoise CHEVALARIA

La Foi: Sylvie SIBELLAS

La Prière: Isabelle BRIS

La Charité: Marie-Odile THEVENET

Les sépultures :

Mme MAUPIN Marcelle

Mme VERGIER Lyliane

L'équipe de liturgie :

Mme BAILLY Pierrette

Mme BRIS Isabelle

Mme MAUPIN Marcelle

Mme SIBELLAS Sylvie

Mme THEVENET Marie Odile

Mme VERGIER Lyliane

M. HAYRAULT Frédéric

Bien sûr, à cette liste viennent s'ajouter les personnes qui œuvrent dans et autour de l'église pour l'entretien, le fleurissement et l'aide au ménage.

La communauté Locale de Mazerolles



Le Moto-Ball Verrières-Mazerolles

La saison 2011 aura été exceptionnelle pour le club de Moto-Ball.

En effet, nous terminons troisième du championnat de France Elite 2, derrière Bollène et Neuville, nous sommes finalistes du Trophée de France à Bollène, contre l'équipe locale, et nous remportons le Trophée des Champions contre cette même équipe de Bollène, sur notre stade de Mazerolles.



Finale du

Trophée de France de Moto-Ball Elite 2

J'avais promis d'accompagner l'équipe de Verrières-Mazerolles en cas de qualification pour cette finale qui avait lieu à Bollène, dans le département du Vaucluse, le samedi 10 septembre.

Le périple en car commence le vendredi soir à 22 heures.

Les joueurs dorment au fond du car, mais les autres passagers n'arrivent pas à trouver le sommeil.

Au bout de 640 km de route ponctués des arrêts destinés au repos des chauffeurs, comme l'exige la loi, vers 9 heures nous arrivons au milieu des vignes, à Camaret-sur-Aigues, chez « Chichi », viticulteur ami dont le fils joue au moto-ball dans l'équipe de Camaret.

Le café offert nous requinque. Les joueurs restent afin de se reposer et se remettre de la fatigue du voyage et les accompagnateurs profitent de ce temps libre pour visiter les environs et déguster les spécialités locales.

Retour sur Allain, où nous avons rendez-vous chez un ancien habitant de Verrières, Jean-Philippe, qui nous accueille pour le déjeuner, qui, comme le petit-déjeuner et le dîner, ont été préparés par les dirigeants.

Direction le stade de Bollène. S'agissant d'une finale nationale, le coup d'envoi est précédé de « La Marseillaise », suivie de la présentation des équipes.

Quatre quart-temps après, la défaite est lourde pour nos joueurs, fatigués par le long voyage et confrontés à une équipe redoutable disposant d'un plus grand nombre de joueurs.

J'ai eu l'honneur de monter sur l'estrade en compagnie des officiels de la Fédération Française de Moto et de madame la maire de Bollène afin participer à la remise des récompenses aux différents protagonistes, joueurs, entraîneurs, mécaniciens. J'ai également eu le plaisir de recevoir une médaille en tant que Maire de Mazerolles.

Après les traditionnels vin d'honneur et casse-croûte, nous reprenons le car pour un dîner bien mérité, en compagnie des amis qui nous ont si gentiment accueillis.

Puis, vers minuit, direction la Vienne où nous arrivons vers 9h15 le dimanche matin, après une nuit plus ensommeillée qu'à l'aller.

Les dirigeants et les joueurs du Moto-Ball Verrières-Mazerolles vous adressent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation rurale (OPAH-RR) du Pays Montmorillonnais 2007-2012

Vous êtes propriétaire sur la commune de MAZEROLLES, et vous souhaitez réaliser des travaux dans le logement que vous occupez ou que vous mettez en location ; vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions.

La Communauté de Communes du Lussacois a mis en place un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat. Ce dispositif peut vous être utile si vous avez besoin de faire des travaux dans votre logement.

Qui peut bénéficier du dispositif ?

Les propriétaires occupant leur logement, sous conditions de ressources (*munissez-vous de vos derniers avis d'imposition ou de non imposition lors de votre contact avec l'opérateur*)

Les propriétaires privés louant un logement ou souhaitant remettre en location un logement vacant, sous conditions de loyers

Pour quels types de logements ?

Logements de plus de 15 ans occupés à titre de résidence principale par le propriétaire ou son locataire

Sont exclues les résidences secondaires, les locations touristiques ou saisonnières

Pour quels types de travaux ?

Travaux de rénovation thermique (isolation, chauffage, remplacement des fenêtres...),

Travaux d'adaptation au vieillissement et au handicap (remplacement baignoire par douche extra-plate, monte-escalier, ascenseur, ...),

Travaux de remise aux normes des logements (électricité, plomberie-sanitaire, assainissement, gros œuvre...),

Il ne vous reste plus qu'une année pour bénéficier du dispositif : il est possible d'effectuer une demande d'aide jusqu'en octobre 2012, et vous disposez de trois années ensuite pour réaliser les travaux. L'opérateur **Vienne Habitat** est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (assistance technique et demande d'aides financières) au **05 49 61 61 86**.

Il est impératif de prendre contact avec l'opérateur avant de vous engager dans des travaux, les travaux en cours ou déjà réalisés ne pouvant être subventionnés.

Par ailleurs, les travaux doivent être réalisés par des artisans, seules les factures d'entreprises faisant foi.

N'hésitez pas à questionner votre mairie pour tout renseignement : tél : 05 49 48 41 92



MAISON DES SERVICES
1 bis Ancien Chemin Impérial,
Cité des Gagneries
86320 LUSSAC LES CHATEAUX

Tel : 05 49 48 75 94
Portable : 06 85 42 43 22

Email : info.assolussac.fede86@admr.org

Horaires d'ouvertures :
Lundi et jeudi de 14h à 16h
Mardi et Vendredi de 9h à 12h

Les services offerts permettant une meilleure qualité de vie et un maintien à domicile pour les plus âgés, concernent :

- l'aide à la famille avec auxiliaire familiale ou technicienne d'intervention sociale et éducative.
- le soutien matériel aux personnes âgées ou handicapées avec ménage, repassage, courses, préparation des repas, aide au lever, au coucher, à la toilette...
- le service de soins infirmiers à domicile.

Les services de l'ADMR peuvent bénéficier d'une prise en charge de l'Etat, du Conseil Général, des organismes sociaux. Bénévoles et secrétaires sont à votre disposition pour vous informer et vous aider dans vos démarches administratives. 50% des coûts sont déductibles des impôts.

Collecte des ordures ménagères

Points de regroupement

La mise en place de points de regroupement est un axe important de l'optimisation entreprise en 2011 pour réduire les coûts de fonctionnement. En accord avec les municipalités, des ajustements seront effectués dans les prochains mois (déplacement de bacs, création d'autres points). Grâce à cette mesure, des économies ont été réalisées.

La prochaine campagne de désinfection des bacs aura lieu au printemps. Nous vous rappelons **que les sacs doivent être déposés juste avant le ramassage**, et non une semaine avant, dans les conteneurs, et les déchets encombrants ou spécifiques en déchèterie.

Le dépôt de déchets en vrac ou en sacs **au pied des conteneurs** est **STRICTEMENT INTERDIT et passible d'amende** (art. 3 & 4 de la loi n°75-633 du 15/07/ 1975). Toute incivilité nécessite l'intervention des agents municipaux ou du syndicat et a un coût important...inévitablement répercuté sur les taxes locales ou sur la redevance dont nous nous acquittons.

L'Eco-Pôle vous ouvre ses portes !

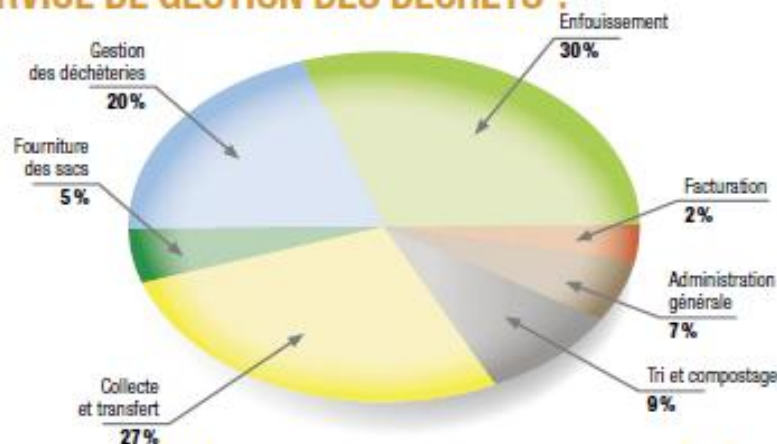
L'Eco-Pôle se visite gratuitement toute l'année, du lundi au vendredi, sur simple réservation au 05.49.91.96.42 (30 personnes au maximum).

Venez découvrir nos installations : le centre de tri des emballages et du papier, et la plateforme de compostage des déchets végétaux et alimentaires.

De quoi est composée la redevance ?

*Répartition basée sur les données consolidées **2010***

VOTRE REDEVANCE FINANCE TOUT LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS :



Etat Civil

Naissances :

- * DEVAUX Coralie
- * BERLEAU Kamille, Gérard, Alexandre, Maëva
- * JOUBERT CHAGNON Enzo, Hugo, Louis
- * DOLLET Mathys, Philippe, Marc
- * FAUCONNET Ezékiel, Johan
- * BERGER Maël
- * GANOT Méline
- * PREVOST Hugo, Albert

Décès :

- * DIEDRICH Jean
- * GABIGNON Maryse, Suzanne, Andrée
- * CLEMENT Roger, Pierre
- * LEDUC Marie, Georgette, Maximilienne
- * L'HOMMEDET Benjamin, Henri, Xavier
- * DESHERBAIS Jean-Louis
- * POHIN Bernard, René, Henri

Mariages :

- * FORLANI Stanislas et GERMANEAU Adeline, Marie-Jeanne, Pierrette
- * CLEMENT Vincent, Roger et BACONNET Vanessa, Mary, Anne
- * BOUHET Eric, Henri, Marcel et LANGER Christel, Martine
- * HERVIER Nicolas, Pierre, Alexandre et LANDAIS Mathilde
- * MORGEAU Eric, Dominique, Daniel et FRADET Elodie, Marie-Noëlle
- * DUVAL David, Patrick, Christophe et BROCHARD Christelle, Jeannine, Yvonne

Le seuil du moulin

La loi sur l'Eau impose la libre circulation des poissons, de l'eau et des sédiments sur les cours d'eau classés comme la Vienne.

Les services de l'Etat exigent des propriétaires d'ouvrages faisant obstacle de se mettre en conformité en faisant les travaux nécessaires.

Le propriétaire du moulin et du seuil ne pouvant assumer seul cette charge, les communes de Lussac-les-Châteaux et Mazerolles ont accepté de participer au financement de l'étude réalisée par un cabinet privé sous l'égide du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais. L'objectif était de concilier écologie et intérêts d'usage, car la réalisation d'un arasement, total ou partiel, entraînerait un abaissement important du niveau de l'eau en amont, ce à quoi nous étions fermement opposés.

Les différents scénarii proposés n'étant pas acceptables financièrement, les deux communes et le propriétaire n'ont pas souhaité poursuivre la démarche.

Le Maire de MAZEROLLES, Jackie Pérault,



et son conseil municipal

ont le plaisir de vous inviter

le dimanche 8 janvier 2012

à 11h00 pour la cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de
l'amitié.

